

En route



La prière : parcours pratique

3 « Seigneur,
apprends-moi à prier ! »

4 Billets d'humeur

6 La prière :
« la simplicité est de règle »

12 La vie de nos Eglises



« Seigneur, apprends-moi à prier ! »

Lors de la colonie **TIPI AR-DENT 2004**, avec pour thème « Boire ou conduire, il faut choisir ? Choisis la Vie », nous avons, avec les enfants, étudié quelques panneaux routiers avec leur signification propre. Nous avons ensuite utilisé ces mêmes panneaux pour développer quelques vérités spirituelles en leur attribuant un sens symbolique ayant un rapport relativement proche de leur définition première.

Vous connaissez, sans doute, la signification de ce panneau !!! J'imagine que tout le monde n'aura, peut-être pas, la bonne réponse. Peut-être que les parents des enfants à la colonie qui auront pris le temps de lire le *Tipi Press*, journal de la colonie réalisé par les enfants, auront la bonne réponse.

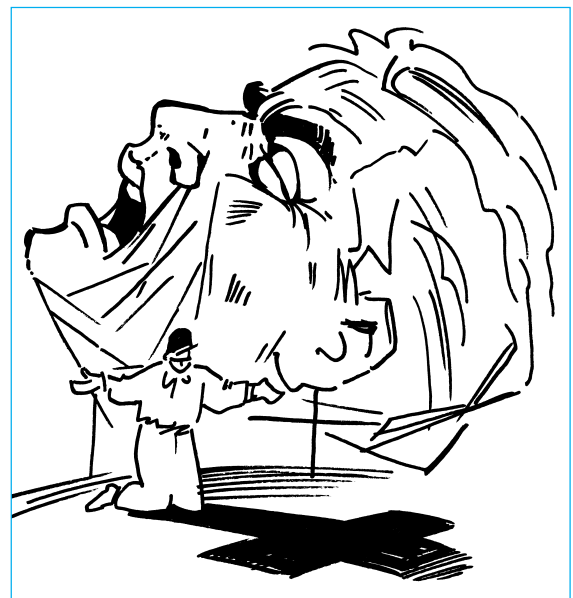
Ce panneau indique que le lieu où il est situé est un « site classé ». Cela veut dire que ce lieu (plus ou moins grand) est un lieu protégé par la loi et par l'Etat. Il y a des règles bien précises qui font que l'on ne peut pas y faire tout et n'importe quoi. Pas de constructions immobilières « sauvages » à la merci de n'importe quels promoteurs peu scrupuleux du cadre naturel ; la nature est protégée ; en montagne par exemple cela peut aller jusqu'à l'interdiction de la cueillette de fleurs ; le touriste doit respecter ce lieu et en prendre soin contre toute pollution ; un programme est mis en place pour favoriser le développement de la nature, etc. Bref, le lieu indiqué est un site protégé et particulièrement protégé.

Je crois que ce panneau illustre admirablement bien le verset premier du Psaume 91 : *Celui qui habite sous l'abri du Très-Haut... (repose à l'ombre du Tout-puissant).*

L'idée que le texte hébreu veut faire ressortir, est celle d'être dans un lieu secret, inconnu des autres, à l'abri des autres, à l'abri des regards indiscrets, à l'abri de tout ennemi, de toute agression, de toute situation dangereuse et périlleuse. C'est l'idée d'être dans un lieu de calme, de paix, de repos, de confiance, de ressourcement. Là dans ce lieu secret, unique et particulier, je suis seul, seul avec mon Dieu et rien ni personne ne peut m'y voir et m'y atteindre. Là dans ce lieu secret, je suis injoignable : lieu privilégié de dialogue, de rencontre, de communion, d'union, de jouissance de la présence bénie de l'Autre aimé, adoré et aimant d'un amour indéfinissable.

Y a-t-il une autre définition plus profonde de la prière que l'état d'être de ce lieu particulier ? Oui, nous parlerons de la louange, de l'adoration, de la reconnaissance, de l'intercession, du jeûne et de la prière ; et tout cela est juste et bon à dire et encore mieux à vivre. Mais dans le véritable état de prière, pas de légalisme, pas d'obligation, pas de sectorisation (même si cela est juste et nécessaire théologiquement et pratiquement parlant). Simplement l'état d'être, d'habiter sous l'abri du Très Haut. Ce n'est pas simplement une question de communion verticale avec son Dieu, c'est également une question d'être horizontalement

avec les autres tout en étant verticalement avec son Dieu. Ce n'est pas l'état d'un moment ni d'un instant, même si cela passe par de tels moments mis à part. Ce ne sont pas des paroles exprimées avec toute l'émotion possible et toute la sincérité souhaitable, c'est une attitude, un état, une position de foi **en** Dieu, **en** Christ et **en** l'Esprit Saint. C'est l'état de celui qui aime et qui aime assez pour que tout le reste ne compte plus, n'a plus d'importance, n'a plus de valeur, et où la seule chose raisonnable qui vaille la peine de compter est d'être dans (en présence de) l'Etre aimé et adoré. Et là, dans ce lieu secret, je suis intouchable, injoignable, inattaquable, imperturbable, inaccessible... *Seigneur, apprends-moi à prier !*



Robert Gillet
pasteur

Colonies de vacances et laïcité

 Daniel Nussbaumer
surintendant

C'est l'été au plein milieu des vacances. Installé au QG de Tipi-Ardent (en fait, à la place de Robert Gillet), je domine la situation. Devant moi, en contrebas, s'étend le camp, les installations sanitaires. Dans ce qui tient lieu de cuisine, l'économe et son aide, à peine après avoir terminé le repas de midi, se sont attelées à la préparation du repas du soir. Il y a les petites tentes d'animation, la grande tente de réunion (prêtée par la « Zeltmission » = mission sous tente de notre Eglise en Allemagne) ; plus loin les tentes des jeunes.

Alors que tout un groupe est parti faire une tournée en VTT, les autres viennent de rentrer de la piscine. Sous la surveillance d'un animateur, quelques enfants s'amuse sur le trampoline. Des haut-parleurs de la grande tente fusent les paroles et la mélodie d'un chanteur chrétien. Soudain, au son de la trompe, c'est le rassemblement. Les ordres claquent, mais en trente secondes la bande est rassemblée.



Les joyeux campeurs du Tipi Ardent

Bravo à ce directeur, à cette bande de jeunes animateurs, prêts à investir leurs vacances pour s'occuper d'enfants, leur permettre de vivre un temps hors du commun dans un cadre champêtre, leur apprendre à vivre en relation les uns avec les autres, leur communiquer l'Évangile, leur apprendre à prier, à découvrir et connaître ce Dieu qui est l'auteur et la source de toute vie.

Et dire que les Caisses d'Allocations Familiales de certains départements refusent de verser les subventions que les familles sont en droit d'attendre, parce que ce sont des camps à caractère religieux ! C'est un scandale à mes yeux ! Les colonies et les camps ne font-ils pas partie de ces lieux d'apprentissage de la vie sociale, de la liberté de l'autre, du partage et de la prise des responsabilités ? Danger des sectes ? Il existe ! Séparation de l'Eglise et de l'Etat ? C'est une réalité. Faut-il pour cette raison, au nom de certaines lois mais aussi de l'ignorance de certains responsables politiques, empêcher, voire détruire certains fils ténus de notre société ?

Heureusement que des associations, chrétiennes aussi – à l'image de Tipi-Ardent – continuent à organiser de telles colonies et camps en tout genre pour nos enfants et nos jeunes. ■

FPF et CAF

Intervention décisive de la FPF

Après que plusieurs Caisses d'Allocations Familiales (CAF) aient refusé de rembourser les bons vacances à certains camps protestants (évangéliques), le Président de la Fédération Protestante de France, a été reçu à Matignon par une équipe technique interministérielle pour évoquer ce problème.

Les deux « parties » en présence ont estimé que rien ne permettait à une CAF de contester un moment spirituel ou biblique, dès lors qu'il s'inscrivait dans un projet pédagogique d'éducation populaire tel que l'accrédite la Jeunesse et les Sports. Les représentants des Ministères ont pourtant minimisé les incidents, limités à leur avis à quelques CAF isolées. Malgré cela, la FPF a demandé à tous ses membres de lui signaler toute difficulté qui éclaterait, que ce soit un refus a priori ou a posteriori du remboursement de bons vacances.

Chaque association concernée devra lui faire parvenir le plus vite possible l'avis de refus, le projet pédagogique du camp ou de la colonie de vacances, le programme, et tous papiers utiles afin que celle-ci les transmettent à la CNAF et à Jeunesse et Sports. Tout refus devrait être examiné et toute CAF responsable interrogée. ■

Sources : BIP/CPDH

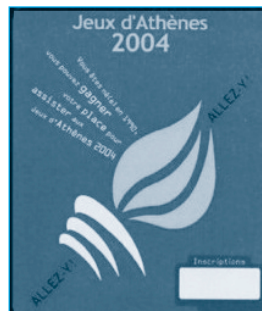
Eloge de la gratuité

Sauf à vivre sur une autre planète, vous n'êtes pas sans savoir qu'à la fin du mois d'août nous étions à l'heure des Jeux Olympiques en Grèce, à Athènes plus exactement. Qui dit Jeux Olympiques pense bien sûr esprit sportif, esprit de participation, beauté du geste, grandeur d'âme. Naïfs que nous sommes ! Les Jeux Olympiques sont une vaste affaire commerciale qui ferait se dresser les cheveux sur la tête du Baron Pierre de Coubertin.

Figurez-vous que, pendant mes vacances, j'ai lu que les spectateurs, ceux qui paient déjà une fortune pour se rendre sur place et pour ensuite aller encourager et applaudir les athlètes en « directe » dans les stades, piscines et autres lieux de compétitions, n'ont pas le droit d'y pénétrer avec leur propre casse-croûte, ni avec leur boisson favorite. Oui vous avez bien lu. Les grands « mécènes » des joutes sportives ont obtenu l'exclusivité de la nourriture et des boissons. Si bien que si vous voulez vous désaltérer ou manger un morceau, il vous faut passer à la caisse, sans même avoir le choix du produit... Et je n'ose pas imaginer les prix pratiqués sur place. Vous me direz qu'ils nous abreuvant bien gratuitement de leurs publicités sur nos antennes... dont un des présidents nous explique que sa chaîne a pour vocation de préparer nos cerveaux à recevoir la publicité de..., vous savez la boisson américaine la plus connue et qui rend si facilement obèse.

A ce rythme, il faudra bientôt payer l'air que nous respirons. Nous vivons dans un monde où ce qui se paie, si possible cher, a plus de succès que ce qui est gratuit.

Est-ce pour cette raison que la vie offerte par le Christ – et que l'Eglise a pour tâche d'annoncer – est si difficilement reçue par nos contemporains ?



† Nous nous souvenons

Nous nous souvenons de Madame Hélène Arbogast née Mayer que Dieu notre Créateur et Père a appelée dans son accomplissement le 25 mai 2004 à l'âge de 90 ans et 5 mois. Née à Strasbourg, elle y a vécu avec son époux, Robert Arbogast durant des décennies à la Robertsau, emménageant plus tard à Fegersheim. Il y a une quinzaine d'années, les époux Arbogast se sont établis au Baechle à Luttenbach/Munster.

Que de fois, lors de nos rencontres, Mme Arbogast m'a raconté de son vécu riche à l'Eglise de Sion à Strasbourg. C'est là qu'avec son époux, elle s'est ressourcée dans la foi, c'est là qu'ils se sont engagés au service du Christ. Elle a évoqué les années où sous la baguette de M. Deibel la chorale, dont elle a fait partie, a chanté des œuvres de J.-S. Bach, de G. F. Haendel et autres compositeurs – mais aussi les chants dits simples le dimanche matin, embellissant les cultes « ordinaires ». Elle s'est souvenue avec reconnaissance des années de l'Après-guerre, durant lesquelles, avec son époux, l'animation du groupe des jeunes a été leur préoccupation, en particulier lors des camps à Landersen où bien des participants ont vécu leur rencontre avec Jésus Christ.

Seule depuis le décès de son époux il y a trois ans, vivant les pesanteurs de l'âge, mais fidèlement entourée par les siens, Mme Arbogast a joui de bons soins au Foyer du Parc à Munster. Il m'a été une grâce de lui rendre visite, d'écouter ses riches souvenirs, de savoir qu'elle a fidèlement intercédé pour l'église de Jésus-Christ et particulièrement pour notre Union d'Eglise.

La prière : petit parcours pratique



 Claude Grunenwald
pasteur

**Claude Grunenwald
nous propose
une initiation à la prière,
une suite de conseils à
suivre, pourquoi pas !
Chacun y trouvera peut-être
un stimulant à sa vie
de prière et, qui sait,
un regain d'importance.
La prière du juste,
mise en œuvre,
a beaucoup de force
(Jc 5.16)**

1. La simplicité est de règle

En 1968, lors du baptême d'un cousin, après la messe, le prêtre m'offre un médaillon, me faisant promettre de le porter et de prier chaque jour. J'ai alors 9 ans. Pendant quelque temps je récite le « Notre Père ». Mais

je ne « sens » rien. Bientôt j'abandonne. Quelques années après je redécouvre cette prière. Dégagé de la « récitation » machinale et contraignante, j'en fais une sorte de dialogue avec Dieu, m'arrêtant et réfléchissant : « Notre – Père – qui es – aux cieux... ». Je ne « sentais » toujours rien, mais quelque chose avait changé.

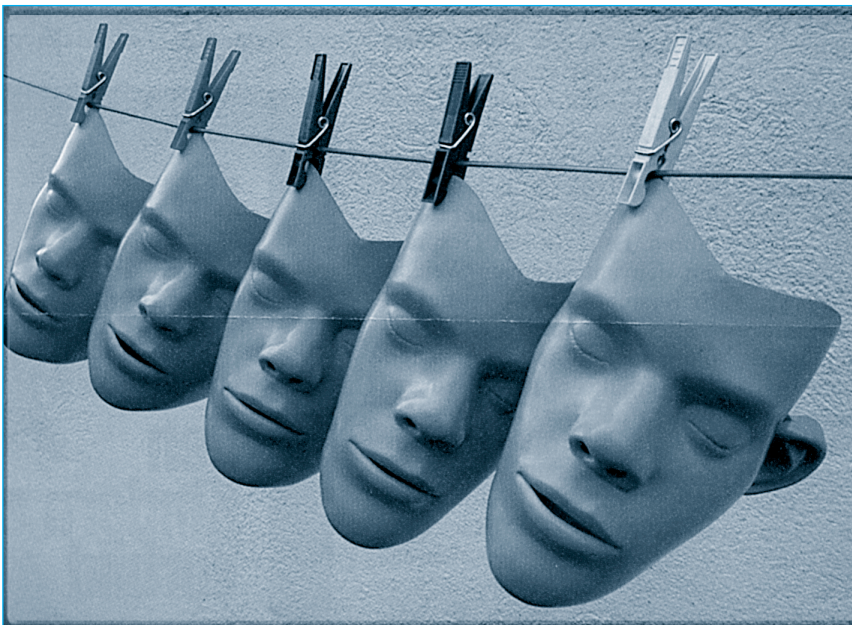
Durant l'été 1976, sur la route des vacances, nous approchons de la frontière allemande. Il fait nuit, il pleut. Soudain l'essuie-glace de notre Simca 1000 s'arrête. Un garagiste localise la pièce défectueuse. Il estime à 1-2 jours le délai d'arrivée de la nouvelle. Mais des amis nous ont donné rendez-vous sur un parking quelques heures plus tard. Mon père redémarre... sur la bande d'arrêt d'urgence de l'autoroute, sans visibilité, au ralenti. Assis derrière, je pense : si Dieu existe, il est là. Et je prie dans mon cœur : « Dieu, aide-nous s'il te plaît. Amen ». Prière toute simple. A l'instant où je rouvre les yeux, l'essuie-glace se remet en marche ! Jamais je n'oublierai. Là, sur un bord d'auto-

route, dans la nuit et par pluie battante, je réalise que Dieu est présent, qu'il entend la prière, qu'il agit avec bonté et puissance. Oui, *lui seul fait de grandes merveilles, car son amour n'a pas de fin* (Ps 136.4).

Le Seigneur nous demande de l'invoquer *de tout notre cœur* (Ps 119.145 ; 138.1 ; etc.). Non avec un « cœur double » (Ps 12.3, litt. : « un cœur et un cœur »), mais dans une attitude vraie, **entière**, sans artifice extérieur. Au 1^{er} siècle les Juifs prient beaucoup, notamment le *Shemoneh' Esreh* (les « 18 Bénédictions ») : 970 mots à prononcer debout, 3 fois par jour. Jésus, lui, enseigne le « Notre Père », un peu plus de 70 mots. Révélateur !

Souvenons-nous du pharisien et du péager au temple (Lc 18.9-14). Le pharisien fait son « devoir » : il prie avec art, « comme il faut ». Puis il quitte le temple, aussi pauvre et chargé qu'avant. Le péager est droit de cœur. Sa prière est « pauvre » en vocabulaire et en longueur. Son attitude corporelle n'incite pas à se mettre à côté de lui. Mais c'est lui qui obtient grâce. Il quitte le sanctuaire, tellement riche. Le sait-il ? Et nous ?

Inutile de vouloir briller par des prières au « beau » contenu. Pas besoin de nous « prouver » devant qui que ce soit. Par son sacrifice expiatoire, Jésus a **tout** accompli. Le palais céleste nous est largement ouvert. Nous y sommes bienvenus en permanence. Comme « citoyens des cieux », nous avons « accès auprès du Père » (Ph 3.20 ; Ep 2.18), tels que nous sommes, avec nos mots. Et nous voilà bénis comme le péager : *Heureux celui que tu choisis pour l'inviter auprès de toi à demeurer dans tes parois ! Nous y goûtons tous les bienfaits de ta maison, la sainteté de ton palais...* (Ps 65.5). ■



France : les protestants français et le pèlerinage du pape à Lourdes

La distance qui sépare

Malgré son grand âge et son infirmité grandissante, le pape Jean-Paul II s'est déplacé à Lourdes les 14 et 15 août, afin de célébrer les 150 ans du dogme catholique de l'Immaculée Conception. Environ 300 000 personnes ont assisté aux cérémonies.

Tout en souhaitant « un rassemblement heureux et porteur d'espérance à toutes celles et ceux qui se joindront avec émotion à l'évêque de Rome, » la Fédération Protestante de France (FPF) a rappelé à cette occasion les divergences persistantes entre catholiques et protestants sur le culte marial et le rôle du pape : « Les protestants ne se reconnaissent pas dans la piété mariale ni dans la vision d'une chrétienté soumise à l'autorité du pape, deux spécificités de l'identité catholique romaine ». Tout ce qu'ils exècrent a priori dans le catholicisme semble se concentrer dans ce rendez-vous d'été : « Les 150 ans du dogme de l'Immaculée Conception et le site même de Lourdes porteurs d'une piété mariale – qui nous semblent si éloignés de la place que la Bible donne à la Vierge Marie – sont, pour les protestants, des éléments difficiles à prendre en compte. Ils disent la distance qui nous sépare, mais aussi le chemin qui reste à parcourir. »

Nécessité des efforts œcuméniques

Les divergences persistantes n'entament pas la détermination de la FPF à poursuivre les re-

lations œcuméniques : « Le protestantisme français est attaché à une communion entre chrétiens et Eglises qui laisse place à la diversité. L'engagement œcuménique a précisément pour objet de vérifier que cette diversité n'est pas séparatrice, et qu'au contraire, elle conduit à manifester de plus en plus souvent l'unité des chrétiens autour du Christ. Dans le respect de la diversité, ils nous appellent à une fraternité plus intense : *Qu'il est bon, qu'il est beau pour des frères de vivre ensemble et d'être unis* (Psaume 132, tiré de la TOB, traduction œcuménique de la Bible) ».

Dialogue dans la fermeté et l'amour

Quant au pasteur réformé Michel Leplay engagé en première ligne dans le dialogue œcuménique – il appartient au « Groupe des Dombes » –, il dénonce la ferveur mariale et mystique apparue en ces circonstances, excessive et suspecte à ses yeux.

Il s'autorise « sept observations historiques et ecclésiologiques :

– Sur la conception de Marie elle-même (ce dont il s'agit, et non de son Fils), la réflexion des anciens est tardive, qui n'apparaît qu'aux 8^e et 9^e siècles.

– Les théologiens du Moyen-Âge sont divisés sur son caractère « immaculé », les dominicains s'y opposant à la suite de leurs maîtres Albert Le Grand et Thomas d'Aquin.

– La décision romaine de pro-

mulguer le dogme marial de 1854 a été prise dans le climat religieux du siècle, sous la pression populaire et sans la consultation d'un Concile qu'aurait demandé un acte de cette importance.

– De plus, les autres Eglises chrétiennes en furent blessées, par le mépris de leur tradition (orthodoxes) ou l'ignorance de leurs convictions (protestants).

– En effet, les Eglises d'Orient célébraient sagement une fête de la Naissance de Marie, tandis que celles de la Réforme s'en tenaient à la sobriété évangélique.

– Car c'est ici le point névralgique, de la référence à l'Écriture comme source et norme de la foi chrétienne, et l'application d'un « principe de précaution » au développement souvent incontrôlable de la piété et de ses traditions.

– Enfin, une telle orchestration festive d'apparition pontificale et d'immaculée conception pose question à la théologie œcuménique de la modération telle que la propose le Groupe des Dombes. »

Comme quoi on peut militer en première ligne sur le front de l'œcuménisme et ne pas garder sa langue dans sa poche, pourvu que l'on marie et manie toujours amour et humour, à commencer sur Marie. ■

Extrait d'une dépêche publiée en ligne à la page d'EEMNI (Eglise Evangélique Méthodiste Nouvelles Internationales) : <http://eemnews.umc-europe.org>

Jean-Philippe Waechter
pasteur et rédacteur

De la Cène au déjeuner du Seigneur

La Conférence épiscopale suisse a récemment annoncé qu'elle allait agir à l'encontre de ces « graves abus ». Fondamentalement, ces déclarations ne contiennent rien de neuf. C'est le ton qui a changé. Les prêtres catholiques qui célèbrent la Cène en commun avec des protestants doivent compter avec une suspension. C'est ce qu'a déclaré Kurt Koch, évêque du diocèse de Bâle, au sujet des récentes décisions de la Conférence épiscopale suisse. Ces « transgressions de la limite », jusqu'ici tacitement tolérées, feront désormais l'objet de sanctions qui toucheront avant tout les prêtres catholiques. Considérant le manque de prêtres, ce sera un gros sacrifice imposé aux communautés locales.

Une fois de plus, nous sommes confrontés au fait que des questions doctrinales sur l'Eglise, le ministère et les sacrements séparent les confessions. D'autre part, l'œcuménisme de la base vit les célébrations culturelles communes comme un grand encouragement. Que faire face à ce dilemme ? Les problèmes doctrinaux ne peuvent pas être réglés par des transgressions de limites au plan pratique. D'autre part, ni la communion, ni le rapprochement à la base ne doivent être gênés par ces questions de doctrine. Je propose de cesser

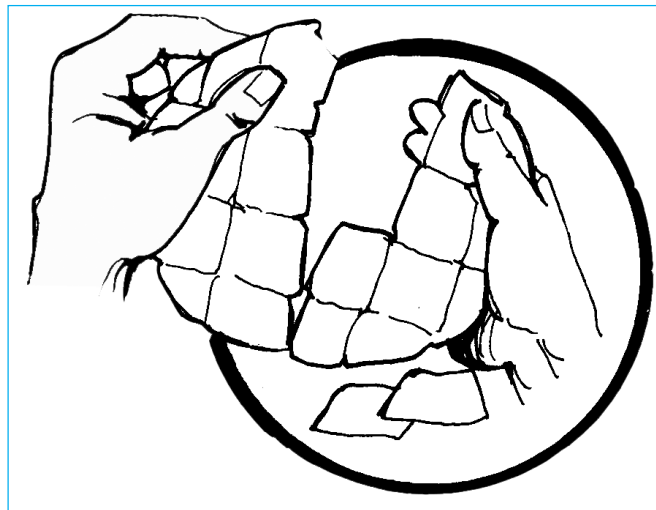
de toujours rouvrir les vieilles blessures. En matière d'œcuménisme, il vaudrait mieux introduire de nouveaux gestes significatifs. Où reste l'innovation du Saint-Esprit, qui veut nous libérer, afin que nous ne retombions pas toujours à nouveau dans les mêmes pièges ?

Un exemple d'innovation : Josua Boesch, artiste et passeur de frontières entre les confessions, a suggéré de passer du « souper » au « déjeuner ». (Note du traducteur : la Cène = repas du soir ; en allemand : *Abendmahl* ; en anglais : *the last Supper*). En Jean 21, nous lisons que le Christ ressuscité a célébré avec ses disciples un repas matinal au bord du lac, autour d'un feu en plein air, avec du pain et des poissons. De cette façon, nous pouvons, pour nous rencontrer, quit-

ter nos bateaux ecclésiastiques surchargés, et célébrer avec le Ressuscité un repas matinal sur un nouveau rivage. Il nous invite : Venez déjeuner ! (Jn 21.12, TOB)

Source : Kirche + Welt,
n° 16, 05.08.04

L'instruction romaine
« Redemptionis
sacramentum »,
désigne comme
« abus liturgiques »
l'« intercélébration »
(célébration liturgique
en commun,
par des prêtres catholiques et
des pasteurs protestants,
de la Cène et de l'eucharistie)
ou l'« intercommunion »
(la Cène en commun).



Heinrich Bolleter, *Evêque*
 traduction : Frédy Schmid